

EPI QUOI ENCORE ?

Sophie Dziombowski
Collège de Pecquencourt

Malik Habi
Lycée Beaupré, Haubourdin

Stéphanie Michieletto-Vanlancker
Collège Jean Jaurès, Vieux-Condé

Cet article a été rédigé quelques jours après la prise de fonction du nouveau ministre, Jean-Michel Blanquer, et les premières mesures de son ministère, entre autres la semi-disparition des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

De ce fait, cet article aurait très bien pu s'intituler « Chronique d'une mort annoncée », mais nous craignons que ce titre puisse prêter à équivoque et qu'il donne à penser que nous approuvions la disparition d'un dispositif qui n'a toujours pas été évalué de manière un peu sérieuse. Écrit à six mains – ce qui explique tantôt l'usage du « nous », tantôt celui du « je » –, cet article n'a d'autre prétention que de faire le récit et le bilan critique de cette première année d'EPI quand, précisément, notre ministère se prive de toute évaluation de ce dispositif pour juger de son efficacité et de sa possible pérennité.

Pour ce faire, nous mettrons en parallèle et comparerons la mise en œuvre de ces EPI telle que chacun de nous trois l'a vécue dans son

établissement, en mettant particulièrement l'accent sur l'interdisciplinarité supposée et affichée¹ de ce nouveau dispositif.

1. UNE LENTE ET DIFFICILE MISE EN ROUTE

a) Du côté d'Haubourdin

Sitôt la circulaire relative aux EPI et à l'accompagnement personnalisé (AP) publiée en début d'année 2016, la direction de mon établissement a convoqué l'ensemble des équipes disciplinaires pour une première réunion visant à sonder « qui souhaitait faire quoi et avec qui » pour les EPI et quelles disciplines prendraient en charge l'AP, sur quel niveau et à raison de combien de « minutes » hebdomadaires. Cette réunion ayant eu lieu un soir de la semaine, de 16 h à 19 h, elle n'a pas été positivement accueillie par les équipes étant donné qu'elle venait s'ajouter à la liste déjà bien longue des réunions, après les cours elles aussi, pour la mise en place de la réforme du collège et des nouveaux programmes dans notre établissement.

Après une réunion plénière au cours de laquelle la direction nous a vaguement² présenté la forme et les modalités de mise en œuvre de l'AP et des EPI, les enseignants se sont réunis par équipes disciplinaires pour réfléchir aux possibles EPI qu'ils pourraient réaliser, sur quel niveau et avec quelles autres disciplines. Ce soir-là, quelques rares équipes ont joué le jeu de la consigne en renseignant précisément la feuille préimprimée par la direction, les autres, dont celle de français, n'ont pas souhaité la remplir, en signe de contestation. Comme dans la totalité des collèges de France, les raisons de cette contestation étaient diverses et souvent diamétralement opposées, ce qui a été parfois source de nombreuses méprises : une opposition franche aux nouveaux programmes, tantôt perçus comme un retour en arrière avec moins de moyens, tantôt comme faussement novateurs ; le mépris avec lequel les personnels ont été traités en leur imposant de construire parfois jusqu'à quatre niveaux d'enseignement de manière synchrone... Ces raisons sont nombreuses mais je ne crois pas utile de les rapporter toutes. Disons simplement que les élèves ont souvent été les grands oubliés de ces débats, tant dans leur propos que dans leurs finalités.

Dans les mois qui ont suivi, les premiers stages disciplinaires autour des nouveaux programmes ont eu lieu et les inspecteurs avaient eux-mêmes du

-
1. Sur la distinction entre interdisciplinaire, pluridisciplinaire et transdisciplinaire, nous renvoyons à l'éclairante typologie proposée par M.-M. Cauterman et I. Delcambre dans leur contribution au présent numéro, p. 109-139.
 2. Ce « vaguement » ne qualifie pas le travail de la direction mais plutôt l'état du premier texte relatif aux EPI, texte qui connaîtra quelques remaniements et précisions par la suite.

mal à répondre aux questions des collègues en ce qui concerne la mise en œuvre des EPI, bottant en touche parfois en nous signifiant qu'il fallait nous centrer en priorité sur le contenu des nouveaux programmes de français, jugés révolutionnaires dans leur forme et leur manière.

Le mois de juin est vite arrivé avec son cortège de réunions visant à mettre en œuvre la nouvelle réforme dans notre établissement : conseil pédagogique, conseil d'enseignement, quatre journées de cours banalisées... En premier lieu, un conseil pédagogique élargi s'est tenu afin de traiter, entre autres, du vaste chantier des EPI : choisir et harmoniser les deux EPI qui seraient sélectionnés pour chaque niveau d'enseignement, avec une attention plus soutenue pour le niveau troisième, étant donné que les élèves pourraient choisir l'un des deux EPI pour leur épreuve orale du brevet. Cette réunion, bien que non obligatoire, a connu un succès meilleur étant donné que la sélection des EPI impliquait toutes les classes d'un même niveau. C'est lors de cette réunion que les équipes de français, d'histoire, de musique et d'arts plastiques (habituées à travailler ensemble en raison de l'ancienne épreuve d'histoire des arts) ont décidé de proposer les deux EPI suivants : « Regards d'artistes sur la guerre aux XX^e et XXI^e siècles » et « Déjà lu, déjà vu ! Quand les artistes contemporains revisitent les mythes antiques ».

Pour le premier EPI, nous avons décidé, de concert, de recycler une grosse partie du travail réalisé les années précédentes dans le cadre de l'histoire des arts et l'avons ainsi glissé sous la thématique « Culture et création artistiques ». Quant au second, c'est sous l'impulsion de l'équipe de français qu'il a vu le jour, étant donné que la quasi-totalité de l'équipe travaillait la réécriture de l'*Antigone* de Sophocle par Anouilh ; il a donc été rangé sous la thématique « Langues et cultures de l'Antiquité ».

Consciente du travail d'organisation que cela impliquerait, la direction a décidé de nommer, sur proposition des équipes, un professeur-coordonnateur pour chaque EPI en classe de troisième et un autre pour l'organisation de l'épreuve orale de fin d'année. À cet effet, chaque professeur-coordonnateur d'EPI s'est vu attribuer un quart d'IMP³ et le responsable des oraux une demi-IMP.

Lors des quatre journées de cours banalisées et consacrées à la nouvelle réforme (nouveau livret de compétences et évaluation de celles-ci, programmes disciplinaires, accompagnement personnalisé, nouveau brevet...), deux ateliers se sont tenus afin de permettre aux équipes impliquées dans les EPI de 3^e d'échanger sur le contenu de leurs programmes respectifs en lien avec l'EPI, le temps qui pourrait y être consacré, le moment de l'année où il serait travaillé, les supports qui seraient

3. Indemnités pour mission particulière : indemnités qui sont venues, plus ou moins, se substituer aux traditionnelles heures supplémentaires année (HSA).

sans doute utilisés... et l'épineuse question du croisement pertinent et efficient, pour l'élève, entre les savoirs de disciplines différentes autour d'un même objet. Très vite, un collègue d'histoire (avec lequel j'ai l'habitude de travailler pour d'autres projets avec grand plaisir et surtout connivence, tant professionnelle que culturelle) et moi-même avons émis l'hypothèse de coanimer tous les deux certains cours, quand bien même le dispositif ne le permettrait pas dans notre établissement, du moins en ce qui concerne les moyens.

Ces deux temps d'échanges ont ainsi permis aux équipes d'y voir plus clair et de se sentir moins isolées et désarmées face à ce nouveau chantier dont le contenu serait potentiellement évaluable au brevet. C'est du moins ce que nous pensions en cette fin d'année scolaire, loin d'imaginer que les choses ne seraient pas, après les vacances estivales, aussi simples qu'elles nous le paraissaient alors.

b) Du côté de Vieux-Condé

Dans mon collège, comme dans beaucoup d'autres, l'année 2015-2016 a été marquée par de nombreuses réunions, souvent après les cours, le mercredi après-midi ou le samedi matin, plus rarement durant le temps scolaire, pour la mise en place de la réforme du collège. Les EPI ont été l'objet de trois réunions : la première, en mars 2016, a présenté ce « nouvel objet » de la rentrée prochaine, à savoir les thématiques obligatoires, les horaires, la répartition dans le cycle 4. Pour la réunion suivante, prévue un mois plus tard, les équipes disciplinaires pouvaient réfléchir sur les thématiques qui leur semblaient pertinentes pour leur matière et sur un début de contenu. Lors de cette seconde réunion, les équipes volontaires ont présenté leur réflexion aux enseignants présents. Selon l'horaire de la réunion, le nombre d'enseignants présents était plus ou moins important. Mais comme il avait été dit par notre direction que les décisions prises durant ces réunions seraient applicables à tous, les réunions sur les EPI ont été celles qui ont vu le plus grand nombre de présents⁴.

4. Il avait été choisi dans mon établissement qu'un EPI adopté devait être mené par l'ensemble des équipes concernées. Par exemple, un EPI arts plastiques-français-géographie en 4^e concernerait tous les enseignants d'arts plastiques, de français et de géographie ayant des 4^e. Ils devraient en respecter le thème et le sujet ; par exemple, le thème *Information, communication et citoyenneté* et le sujet *La ville d'hier à demain*. Mais le contenu, le déroulé et la tâche finale seraient construits par chaque équipe pédagogique. Il n'y a donc pas eu de coordonnateur d'EPI nommé, ni donc d'IMP liée à ce travail. Des heures supplémentaires effectives (HSE) avaient été gardées pour rémunérer les heures de coanimation.

Durant cette réunion et les semaines qui ont suivi, des rapprochements entre matières se sont effectués de manière informelle. Treize EPI ont été alors proposés, alors que six seulement étaient obligatoires (deux par année du cycle 4). L'équipe de français, plutôt ouverte à un travail interdisciplinaire et mettant en place depuis assez longtemps des projets, disciplinaires ou pas, dans ses cours, s'est inscrite dans cinq EPI :

– en 5^e, sur la thématique *Langue et culture de l'Antiquité*, un EPI avec l'éducation musicale autour du héros mythologique et sur la thématique *Sciences, techniques et société*, un EPI avec les langues sur *Échanger, communiquer* ;

– en 4^e, sur la thématique *Langues et cultures étrangères*, un EPI sur les histoires policières avec l'anglais et sur la thématique *Information, communication, citoyenneté*, un EPI intitulé « La ville, d'hier à demain » avec les arts plastiques, l'histoire et les LV2 ;

– en 3^e, sur la thématique *Corps, santé, bien-être et sécurité*, un EPI sur l'hérédité et la génétique avec les SVT.

On le remarque aisément, mon établissement était plutôt volontaire pour mettre en place cette démarche interdisciplinaire, même si le cadre était très contraint, notamment du fait des thématiques imposées.

Fin juin a eu lieu une dernière réunion, le *speed dating* des EPI. Selon un planning un peu complexe, les équipes concernées par les EPI se rencontraient pour définir les grandes lignes du contenu, le nombre d'heures consacrées à l'EPI, les éventuels besoins de coanimation, les périodes approximatives de mise en place. Voici le compte rendu, sous forme de notes, de l'équipe de français suite à cette réunion :

– en 5^e : LCA, Le héros mythologique, français (12 h), musique (5 h), CDI : **Orphée, un héros malheureux ?** Travail autour des mises en opéra et en musique (Glück et Monteverdi), travail autour des *Métamorphoses* d'Ovide et des réécritures successives du mythe (Anouilh, C. Honoré + films : Cocteau, *Orfeu Negro*, *Parking*, J. Demy + tableaux) → la culture antique imprègne la nôtre. Album *Orphée* au CDI (rapport texte-image). Idées de tâches finales : montage vidéo pour mettre en relation texte et musique, roman-photo du mythe, transformation en BD... Période : entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver (janvier-février) ;

– en 5^e : Sciences, techniques et société, Échanger, communiquer, français (10 h), anglais-allemand (10 h). **Le Trivial Pursuit des réseaux sociaux**. Objectif : comprendre les codes de la communication et ses mutations (on n'écrit pas la même chose dans une lettre, sur un blog, sur Twitter... On n'utilise pas forcément les mêmes codes non langagiers (émoticônes, par exemple) en français, en anglais, en allemand). Création d'un jeu de Trivial Pursuit commun à tout le niveau. Puis défi interclasse à la fin de l'EPI. Période : après les vacances de Pâques (mai-juin) ;

– en 4^e : Langues et cultures étrangères, **Les histoires policières**, français (6 h), anglais (10 h). Une année, récit policier, une année récit fantastique, horreur. En français, groupement de textes pour définir les codes du genre policier (personnages, enquête, décor...). Tâche finale : création d'un film policier en anglais. Période : entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver (janvier-février) ;

– en 4^e : Information, communication, citoyenneté, **La ville d'hier à demain**, français (15 h), histoire-géo (6 h), espagnol, italien, allemand (6 h), arts plastiques (8 h). En français, travail sur la ville d'hier (visions poétiques de la ville), sur la ville d'aujourd'hui (visions actuelles de la ville, positives ou négatives ; slam, street art...), sur la ville de demain (les utopies littéraires). Tâche finale : création d'un site internet commun à tout le niveau et à toutes les matières sur Vieux-Condé, hier, aujourd'hui et demain. Période : mars-avril ;

– en 3^e : Corps, santé, bien-être, sécurité, Hérité et génétique, français (10 h), SVT (5 h) **les mutations génétiques des X-Men sont-elles possibles ?** En français, travail sur les mutations dans la littérature de science-fiction. Tâche finale : création (film, roman-photo, montage vidéo, BD...) autour des mutations d'une classe en *X-Men* en incluant obligatoirement une pause scientifique qui explique les principes génétiques. Période : après la Toussaint.

L'EPI en 3^e sera celui dont je parlerai le plus puisque je l'ai mené dans les deux classes dont j'avais la charge. Ayant d'autre part deux classes de 6^e, je n'en ai pas mis d'autres en place, mais les discussions fréquentes avec mes collègues sur ce sujet m'ont tout de même permis de savoir comment ils se sont déroulés de façon générale. Durant ce *speed dating*, les discussions entre les équipes de français et de SVT ont été fructueuses : les enseignants de français étaient tout d'abord partis sur l'idée de travailler la génétique et l'hérédité à travers les textes d'Émile Zola. Cette entrée semblait beaucoup trop complexe, notamment à cause de postulats scientifiques contestables, aux collègues de SVT qui nous ont alors présenté les contenus et objectifs de leur programme. Grâce à une confrontation d'idées, l'idée de travailler sur les mutations génétiques a surgi, suivie rapidement par celle d'exploiter les personnages des *X-Men*, créés aux États-Unis dans les années 60 par Stan Lee et Jack Kirby et bien connus des professeurs s'impliquant auparavant dans l'histoire des arts dans notre collège.

c) Du côté de Pecquencourt

N'ayant pas de 3^e cette année, je n'ai pas participé à l'EPI « Information, communication et citoyenneté : ségrégation et racisme » que mes collègues de français ont mené et qui concernait aussi la musique, l'anglais et les arts plastiques. Cet EPI semble avoir bien fonctionné : nous l'avons retrouvé souvent pour l'oral de fin d'année et nous avons eu un

retour positif de l'ensemble de l'équipe et des élèves. Il faut dire que l'équipe qui a mené cet EPI avait l'habitude de travailler ensemble et que l'histoire des arts a, pour cela, créé des habitudes de travail, tout au moins d'échanges. Comme pour les deux EPI relatés plus haut, les cadres de l'organisation étaient très définis ; il y avait l'enjeu de l'oral pour le niveau 3^e, les habitudes de concertation pour l'histoire des arts, et une organisation préexistante dans les équipes de 3^e.

Pour marquer la variété des mises en œuvre de ces EPI, j'ai choisi de faire un état d'un EPI auquel j'ai participé en 5^e. Un état plus qu'un bilan à vrai dire, étant donné que je ne sais toujours pas quoi en penser. Tout m'a semblé si rapide : sa mise en place, sa durée et finalement sa légitimité pour l'année à venir, eu égard aux dernières annonces ministérielles concernant les EPI.

Durant l'année 2015-2016, nous avons eu plusieurs réunions de présentation de la réforme des programmes et des EPI mais il me semble que personne ne comprenait vraiment la même chose... Nous avons eu beaucoup d'échanges, souvent informels, mais la fin d'année est arrivée sans que l'objet soit tout à fait clair dans nos esprits. Une réunion en mars avait permis que les équipes commencent à réfléchir aux thèmes et aux travaux à mener. Fin juin, nous avons eu trois journées banalisées pour mettre en place les EPI. Une réunion avec l'ensemble des professeurs a été organisée et nous devons nous positionner, par équipe disciplinaire, sur des thématiques. La contrainte était que tous les membres d'une équipe participent à l'EPI et cela s'est avéré plus difficile pour certaines équipes que pour d'autres. Certaines avaient déjà réfléchi et discuté de plusieurs possibilités. Dans mon établissement, de nombreux projets interdisciplinaires existaient depuis longtemps et étaient souvent rodés après plusieurs essais, réflexions et ajustements. La première difficulté, source de frustrations, a été d'abandonner ces travaux interdisciplinaires qui fonctionnaient très bien, pour avoir l'impression de devoir tout réinventer en fonction de thématiques imposées.

En 5^e, la thématique à laquelle participait l'équipe de français était « Transition écologique et développement durable ». Les EPI étaient déjà définis en 4^e et 3^e mais celui-ci semblait peu prisé des équipes. Il fallait s'approprier les programmes des quatre niveaux et il était difficile de proposer des liens entre ces programmes que personne n'avait encore expérimenté. Difficile d'être imaginatif et créatif lorsque l'on est soumis à un délai aussi court. Un thème assez vague et large, comme la nourriture, a été proposé. L'idée du thème est née, me semble-t-il, d'une connivence d'équipes autour de la nourriture, des articles et lectures que nous avons pu échanger autour de cela, des discussions informelles avec les élèves, ou réactions que nous avons pu percevoir en classe. Nous avons donc choisi de

travailler sur « Nourrir les humains d’hier à aujourd’hui ». Participaient à cet EPI les équipes de français, mathématiques, histoire-géographie et SVT.

Pour ce qui est de l’organisation, nous avons bénéficié de souplesse, ce qui fait que nous ne nous sommes pas focalisés sur des durées, mais plutôt sur ce que chacun allait travailler avec ses élèves. La principale difficulté a été d’organiser la tâche finale. Les idées divergeaient : la réalisation d’un petit film, un quizz interclasses, une exposition... Une collègue avait vu une exposition au forum des sciences de Villeneuve d’Ascq sur la nourriture⁵, qui mettait l’accent sur la santé, la transition écologique et le développement durable. Il a été proposé d’étudier dans chacune de nos matières un aspect de cette exposition. Les budgets étant de plus en plus restreints, nous avons cherché à rentabiliser la sortie au maximum et à limiter les déplacements. À proximité du forum, il y a les moulins de Villeneuve d’Ascq et leur musée de la vie quotidienne. Nous irions donc écouter le témoignage d’un meunier et visiter le musée de la vie quotidienne. Il avait été choisi dans mon établissement qu’un EPI adopté devait être mené par l’ensemble des équipes concernées⁶. Pour cet EPI, la tâche finale et la sortie seraient les mêmes pour toutes les classes de 5^e. Malgré le manque de visibilité (personne ne savait exactement où il serait arrivé dans sa progression ni comment nous pourrions faire des liens entre les disciplines), il a fallu réserver tôt cette sortie. L’exposition se terminant en décembre, la peur du mauvais temps et le calendrier déjà bien rempli ont fait que les motifs logistiques et météorologiques l’ont emporté sur les raisons pédagogiques : la sortie aurait lieu début octobre.

Pour la mise en place pédagogique et la concertation, nous avons eu une autre journée de réunion où nous avons fait nos groupes de travail. En faisant le récit de la mise en place de cet EPI, les éléments semblent s’enchaîner assez naturellement, un à un, mais il y a évidemment eu de multiples moments d’échanges informels, le midi ou par mail, des documents envoyés, consultés chez soi puis discutés à plusieurs reprises, des ajouts, des coupes, tout cela ayant demandé beaucoup d’énergie et de travail. Néanmoins, la mise en place de la réforme a correspondu, dans mon établissement, à un renouvellement de l’équipe et c’était l’occasion d’apprendre à travailler ensemble.

5. « Bon appétit, l’alimentation dans tous les sens », présentée à la Cité des sciences et de l’industrie.

6. Il n’y a donc pas eu de coordonnateur d’EPI nommé, ni d’IMP liée à ce travail.

2. TOUJOURS SUR LE FIL : AU FIL DES EPI...

a) Du côté d'Haubourdin

Le jour de la prérentrée, le teint hâlé et l'air léger, chacun d'entre nous avait bien entendu « oublié » ce que nous avons décidé deux mois plus tôt en ce qui concerne les EPI, du moins en apparence.

Trop accaparées par le nouveau programme et surtout le nouveau brevet, les équipes d'histoire et de français se sont surtout concertées, en ce début d'année, pour décider des sujets communs à construire pour les deux brevets blancs prévus en janvier et avril⁷.

Mais très vite, les EPI se sont rappelés à notre bon souvenir. À la fin du mois de septembre, les professeurs principaux de 3^e ont été réunis pour décider du calendrier annuel de ce niveau d'enseignement : stages, brevets blancs oraux et écrits, évaluation des compétences, calendrier et procédures d'orientation, réunions parents-professeurs... À cette occasion, la direction souhaitait construire avec nous une grille d'évaluation commune aux stages en entreprise et aux EPI, dans le cadre du nouveau brevet, étant donné qu'en l'état actuel des choses, les élèves auraient le choix entre leur parcours avenir et leur parcours culturel pour l'oral du brevet. Les professeurs principaux de 3^e étant essentiellement des professeurs de français et d'histoire impliqués dans les EPI de ce niveau, nous avons prié notre direction de reporter à plus tard l'élaboration de cette grille, puisque nous n'avions pas encore construit le contenu de notre EPI ni même décidé des critères d'évaluation de la partie « contenu de l'EPI⁸ ».

Suite à cette réunion, le collègue d'histoire dont je parlais plus haut et moi-même (tous deux coordonnateurs des EPI de 3^e) avons décidé de construire assez rapidement la maquette des deux dossiers-élèves dont on trouvera, en annexes, quelques pages susceptibles d'éclairer les choix qui ont été les nôtres. En effet, même si les avis divergeaient au sein des équipes,

7. Au passage, quelle n'a pas été notre surprise de découvrir, fin juin, que tout ce travail subtil de croisement entre nos deux disciplines avait été vain : les sujets de français et d'histoire-géographie peinaient à afficher clairement une thématique commune, la ville. Bien préparés à ce nouveau type de sujet, la plupart des candidats se sont évertués à réutiliser les données du sujet de géographie dans leur travail d'écriture de réflexion (et parfois même d'imagination), bien que celui-ci ne s'y prêtât pas beaucoup... c'est du moins ce que j'ai pu constater dans les copies qu'il m'a été donné de corriger. Pour de plus amples renseignements concernant la nouvelle formule du brevet des collèges, nous renvoyons à la note de service n° 2017-041 en date du 3 mars 2017 que l'on peut consulter sur la page suivante :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113717

8. Pour rappel, sur les 100 points que compte cette épreuve orale, 50 sont affectés au contenu de l'EPI, 50 à la conduite de l'exposé que l'élève en fera.

nous avons souhaité prendre au pied de la lettre le texte des EPI en proposant aux élèves, *via* le dossier, de reformuler eux-mêmes, tout en les synthétisant, les informations mises à leur disposition au sein des cours des différentes disciplines, et ce pour éviter la tentation du copié-collé si souvent vu et entendu les années précédentes lors des oraux d'histoire des arts.

Et le premier trimestre a ainsi filé, très vite, trop vite... Si certains collègues avaient déjà abordé l'EPI n° 1 (« Regards d'artistes sur la guerre ») au sein de leurs cours, il n'en était rien de mon côté, tant j'étais absorbé par le contenu des nouveaux programmes et tant j'ai perdu de temps à tenter de recycler certains de mes chapitres des années précédentes... en vain⁹.

L'oral blanc de l'EPI n° 1 arrivant à grands pas, il m'a fallu revoir et repenser l'articulation de mes chapitres. Alors que je m'étais engagé dans un chapitre consacré à l'objet d'étude « Visions poétiques du monde », j'ai dû laisser celui-ci de côté afin de me lancer à la hâte dans un autre consacré à l'étude de la poésie engagée dans le contexte de la seconde guerre mondiale, se rattachant à l'objet « Agir dans la cité : individu et pouvoir ». J'avais projeté d'aborder ce chapitre un peu plus tard dans l'année car, comme je le disais plus haut, j'ai toujours réglé l'articulation de mes chapitres de 4^e et de 3^e sur celle de mon collègue d'histoire avec lequel je partageais mes classes, et ce pour une raison bien simple : le contenu de certains chapitres impliquant une forte connaissance du contexte sociohistorique de production des textes (la nouvelle réaliste, le théâtre au XVIII^e siècle, la poésie engagée...), je préfère laisser le soin au spécialiste de la discipline en question de baliser ce contexte sociohistorique plutôt que de me contenter d'approximations forcément simplistes et réductrices.

Ainsi, c'est de concert que nous avons abordé la période historique de la résistance et de la collaboration à travers l'étude du lourd dossier de l'affiche rouge (l'affiche, le tract, la lettre de Manouchian et le poème d'Aragon)¹⁰, de quelques poèmes codés de résistants et d'autres issus du recueil clandestin *L'Honneur des poètes*. S'ajoutera à cela, la lecture encadrée de *L'Ami retrouvé* de Fred Uhlman afin de faire la transition avec l'étude du genre autobiographique.

Toutefois, lorsque, quelques semaines plus tard, j'ai eu à consulter les dossiers des élèves dont j'étais le tuteur¹¹ puis à faire passer les oraux de cet

9. Je dis « en vain » car ce n'est qu'au mois de décembre que je me suis rendu compte que je perdais plus de temps à tenter de recycler un cours qu'à en construire un nouveau. J'ai donc renoncé à procéder de la sorte à partir du retour des vacances de décembre : le mois de janvier et son lot de bonnes résolutions...

10. Pour la mise en œuvre de cette activité, cf. *Recherches* n° 64, *Aider*, p. 183-204.

11. Pour ces EPI de 3^e, nous avons renouvelé le système du tutorat mis en place, les années précédentes dans l'établissement, pour l'oral d'histoire des arts : un enseignant suit les dossiers de 12 élèves qu'il a en cours, à raison de deux rendez-vous d'une heure, en

EPI n° 1, j'ai constaté que j'en avais négligé le cours d'arts plastiques. En effet, certains élèves avaient choisi pour leur dossier des œuvres d'Otto Dix mettant en exergue la violence des combats de la première guerre mondiale, dont l'utilisation des premières armes chimiques... et de mon côté, je n'avais pas travaillé de poèmes abordant cette période historique. Bien que je discute très souvent avec mon collègue d'arts plastiques, ni lui ni moi n'avions parlé précisément des œuvres que nous comptions aborder au sein de nos cours... ou comment l'interdisciplinarité a ses limites dans l'urgence des situations et dans la limite des moyens.

Pour l'EPI n° 2 (« Déjà lu, déjà vu ! »), je me suis promis d'éviter ce raté, mais c'était sans compter sur d'autres parasitages. Dès les congés de février, je me suis plongé dans le contenu de cet EPI sans parvenir à me décider sur le choix des œuvres : recycler le film *Et maintenant on va où ?* travaillé quelques années plus tôt¹² et l'assortir du mythe des Amazones et d'extraits du *Lysistrata* ? Ou bien travailler l'*Antigone* d'Anouilh comme l'ont prévu toutes mes collègues de français ? Après moult hésitations, j'ai finalement opté pour le film de Nadine Labaki que je travaillerai après mon chapitre consacré à l'écriture autobiographique. Qu'il est étrange de devoir œuvrer seul dans la solitude de son bureau pour décider d'un enseignement supposé interdisciplinaire...

Autant le premier EPI n'avait inquiété personne dans sa forme et son contenu puisqu'il avait déjà été expérimenté les années précédentes dans le cadre de l'histoire des arts, autant le second était toujours source d'hésitations et d'incompréhensions pour les différentes équipes en cette fin de mois de janvier, et ce pour diverses raisons : ses contours avaient sans cesse été modifiés depuis le mois de juin de l'année précédente (de la réécriture des mythes antiques dans le théâtre des années 1930-1950 stricto sensu à son élargissement aux autres genres littéraires et aux autres disciplines artistiques sur l'ensemble du XX^e siècle et en ce début de XXI^e siècle), il faisait appel aux cultures de l'Antiquité... et personne ne l'avait encore expérimenté. Manifestement, la plupart d'entre nous avions encore

groupe complet, dans l'année. Ces heures ont été rémunérées en HSE. Ne nous méprenons pas, l'objectif premier de ce tutorat était un travail de vérification de l'état d'avancée du dossier (bref si l'élève l'avait bien rempli ou non...) et non pas un moment de réflexion sur le croisement de plusieurs disciplines sur un même objet de savoir. Dans les faits, il m'a bien fallu contourner l'objectif fixé par l'établissement puisque, dans la grande majorité des cas, quand l'élève ne savait pas remplir une partie du dossier, ce n'était pas par paresse mais par incompréhension de l'enjeu de la consigne (pour exemple, les consignes de l'introduction et de la conclusion du dossier EPI 1 puis celles de la conclusion du dossier EPI 2).

12. Cette activité est relatée dans le n° 59 de la revue, « *Et maintenant on va où ?* – Vers le récit cinématographique ».

besoin d'être rassurés et nous avons donc convenu d'une réunion pour éclaircir cet EPI dans lequel quasiment personne ne s'était encore lancé. Cette réunion nous a permis d'échanger sur ce que nous comptons faire les uns les autres (l'échange d'articles théoriques sur la question du mythe notamment) et de comprendre précisément ce que chaque discipline avait en tête (la revitalisation de certains mythes dans les comics américains dans le contexte de la guerre froide pour l'histoire, la figure de Narcisse dans la création autobiographique contemporaine...). Pour ma part, j'ai profité de cette réunion pour me mettre au diapason du collègue d'arts plastiques, étant donné que j'allais commencer mon chapitre sur le genre autobiographique. Je me suis donc engagé à travailler le mythe de Narcisse tel qu'il est rapporté par Ovide dans ses *Métamorphoses*, et ce avant que nous n'abordions, chacun de notre côté, les œuvres susceptibles d'être retenues par l'élève pour son dossier-EPI. Ainsi, ce n'était plus un seul de mes chapitres mais deux qui allaient traiter l'EPI n° 2.

Mais c'était encore oublier que le temps de la classe n'est pas toujours celui de l'institution et des calendriers... Entre un dernier brevet blanc, le stage de 3^e et son oral, les sorties pédagogiques et les dossiers d'orientation, un chapitre à finir avant d'entamer le suivant et une direction qui a décidé de caler l'oral terminal de brevet avant les conseils de classe du dernier trimestre (soit fin mai), c'était jouer de malchance. Et il m'a fallu entamer ce dernier chapitre tout en sachant que les élèves ne pourraient le prendre dans leur dossier EPI car son étude ne serait pas terminée avant l'oral du brevet...

Et c'est encore dans l'urgence que, dans le courant du mois de mai, une ultime réunion s'est tenue entre la direction et les professeurs principaux de 3^e pour construire une grille d'évaluation commune aux deux EPI et au parcours avenir. Là encore, comme ce fut déjà le cas pour l'histoire des arts autrefois, la tâche de construire cette grille a été laissée aux établissements, s'appuyant sur la seule consigne ministérielle relative à cela¹³. Dans mon collège, la direction a jugé utile de travailler avec les professeurs principaux de 3^e pour l'élaboration de cette grille, mais cela n'a pas été le cas dans tous les établissements. Nous réunissant un midi, nous n'aurions forcément pas le temps de construire une grille en une heure de temps ; nous nous sommes donc appuyés sur trois grilles de collègues disponibles alors sur Internet pour qu'elles nous servent de base de travail.

Nous voilà fin mai, l'oral du brevet se tient et nous découvrons, presque sans surprise, que la plupart des élèves ont finalement choisi le parcours avenir pour cet oral final, un parcours avenir reposant essentiellement sur le

13. Cf. note 8. On trouvera le « détail » des modalités de l'épreuve orale à la page suivante : <http://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

stage en entreprise réalisé par les élèves trois mois plus tôt. Frustrations... Tout ça pour ça ? Beaucoup de bruit pour rien ?

b) Du côté de Vieux-Condé

Dès les réunions de prérentrée, nous avons rapidement évacué le problème du thème commun aux épreuves d'histoire-géographie et de français pour le premier brevet blanc. La première guerre mondiale fera le lien, thème peu original mais rassurant en ce début d'année marqué par tant de changements. Nous avons décidé de consacrer plus de temps à la mise en place des EPI, de l'AP et de l'évaluation par compétences pour tous les niveaux, dans toutes les matières.

Je n'avais qu'un seul EPI à préparer en lien avec les SVT. J'ai donc rapidement regardé quel enseignant de SVT avait en charge mes deux classes de 3^e. Chacune avait un enseignant différent ; par chance ma collègue Alexandra avait l'une des deux. Cela faisait longtemps que nous avions envie de travailler ensemble. Puisque l'EPI devait commencer après les vacances de Toussaint durant lesquelles nous partons ensemble, nous avons décidé de préparer cet EPI durant ces vacances. Nous avons donc regardé ensemble le film *X-Men* de Bryan Singer en prenant en note ce qui pourrait être utilisable en cours puis nous avons construit le plan de notre EPI. Nous avons poursuivi notre travail après les vacances en construisant les fiches élèves dans un continuel aller-retour entre nos boîtes mail.

Comme à peu près tous les EPI cette année, nous avons commencé avec du retard. C'est donc début décembre que nous avons présenté, durant une heure de coanimation, le projet aux élèves. Nous nous sommes amusées à mettre un peu de mise en scène : nous portions toutes les deux un t-shirt à l'effigie de l'école des mutants présentée dans le film et les élèves n'avaient pas été prévenus que nous serions deux. Ils pensaient venir à un cours de français « normal ». Ils ont été accueillis par un « Bienvenue à l'institut Charles Xavier, établissement pour jeunes surdoués¹⁴ ». Nous avons ensuite enchaîné avec le générique du film ainsi que son introduction. Puis nous avons demandé aux élèves pourquoi nous étions deux et quel allait être le travail que nous allions leur demander. Après avoir écouté leurs propositions, nous leur avons donné les grandes lignes du travail en français et en SVT ainsi que la tâche finale : « À partir du 1^{er} film de la série des *X-Men*, vous allez inventer un mutant qui soit vraisemblable, l'interviewer et expliquer en vidéo la mutation qu'il a subie. »

14. C'est ainsi qu'est appelée l'école dans laquelle les jeunes mutants sont rassemblés dans le film de Bryan Singer.

Dans les cours qui ont suivi, nous avons travaillé chacune notre discipline : en français, après avoir regardé le film, j'ai apporté des connaissances artistiques et historiques pour que les élèves comprennent davantage les enjeux du film : la discrimination raciale aux États-Unis dans les années 60, le combat de Martin Luther King et Malcom X (leurs positions sont reprises dans le film respectivement par les personnages de Charles Xavier et de Magneto), la chasse aux sorcières du sénateur Mac Carthy (position reprise dans le film par le personnage du sénateur Kelly). Je pense que l'an prochain, je modifierai cette partie un peu trop magistrale à mon goût.

La séance suivante s'attachait à montrer que la différence et ce qu'elle entraîne (peur, rejet, étonnement, intérêt...) est un thème fréquent dans la littérature. Les élèves, après avoir analysé le discours du sénateur Kelly au début du film¹⁵, ont travaillé en groupe sur un groupement de textes comprenant entre autres un extrait des *Essais* de Montaigne, du *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot, ou encore des textes de Jean de Léry, Aimé Césaire ou Montesquieu. Pendant ce temps, en SVT, les élèves travaillaient sur les notions de gènes, d'allèles et découvraient les processus de mutation.

Après ces apports de connaissances de part et d'autre, les élèves sont véritablement devenus acteurs de l'EPI puisqu'ils ont eu à créer, en groupe, un personnage, présentant une mutation plausible :

Mission n° 1 : La création d'un mutant

La première partie de votre projet consiste à imaginer un mutant.

Attention, ce mutant doit être crédible. Il faut donc que vous décidiez de la mutation en utilisant vos connaissances scientifiques ! La mutation doit toucher un gène existant et doit être expliquée de façon plausible.

Remplissez en groupe la fiche d'identité de votre créature.

Fiche d'identité

Prénom :

Nom :

Nom de mutant :

Sexe :

Description physique :

Pouvoir :

Gène touché par la mutation :

Mécanisme de la mutation (ajout, déplacement...) :

15. Parallèlement, en accompagnement personnalisé, nous travaillions alors l'oral et notamment les discours, comme celui de Robert Badinter à l'Assemblée contre la peine de mort.

Éventuellement, déclencheur de la mutation :
Dessin du mutant

Toute cette partie de l'EPI a été menée en coanimation : en effet, il était un peu difficile pour moi de répondre aux questions concernant les mutations et les allèles ! Après ce travail, les élèves ont construit la trame de leur vidéo, avec comme ressources, dans leur dossier personnel, en salle informatique, des extraits d'émissions scientifiques, d'interviews ou d'animation avec des figurines. Puis ils ont filmé durant les cours de français et de SVT, utilisant des salles inoccupées (mais qui ne l'étaient pas forcément l'heure suivante, donc avec, parfois, des problèmes de raccords !), dans les couloirs, au CDI, dans les labos de sciences. L'EPI s'est clos avec une séance de visionnage des travaux et d'évaluation commune (des compétences de français, de SVT et des compétences interdisciplinaires). Le tout aura pris cinq semaines et a été intégré dans le cahier de français sous la forme d'une séquence sur le thème de « Progrès et rêves scientifiques ». Durant ces semaines, de nombreuses récréations et pauses déjeuner ont eu cet EPI pour objet de discussion.

« Et l'autre classe de 3^e ? », se demandera le lecteur attentif. La situation y a été un peu moins idyllique, même si elle n'a pas été aussi tendue que dans certains EPI menés en 5^e et 4^e. Alexandra, ma collègue de SVT, et moi avons décidé de partager ce travail avec les autres membres de l'équipe de français et de SVT. À vrai dire, nous avons d'abord attendu d'être sollicitées, elle par les professeurs de français de ses autres 3^e, moi par la professeure de SVT de mon autre 3^e. Mais les jours passaient et rien ne venait. Tous semblaient avoir oublié l'EPI. Nous avons alors envoyé toutes nos préparations en proposant d'en discuter, de les modifier, d'échanger autour de ce travail. Les discussions ont été brèves, les fiches ont été adoptées avec parfois quelques changements. Je pense que le temps manquait pour davantage de concertation mais aussi, peut-être, l'envie de travailler ensemble.

Avec mon autre collègue de SVT, nous avons mené le même travail, excepté les séances de coanimation qui se sont transformées en séances successives, puisque ma collègue avait la classe juste après ou juste avant moi et ne souhaitait pas coanimer des heures de cours. Les questions des élèves sur les mutations, auxquelles je ne pouvais pas répondre, étaient notées dans leur pochette et posées lors du cours de SVT qui suivait et inversement. Entre mes deux classes, j'ai noté une motivation un peu moindre avec ce fonctionnement sans coanimation.

Les élèves avaient la possibilité de présenter ce travail pour l'épreuve orale du brevet, même s'il n'avait pas été construit dans cette optique mais dans celle de l'acquisition de points du programme de chaque discipline et de compétences interdisciplinaires¹⁶. Ceux qui l'ont fait ont souvent bien réussi cet oral, ils ont été plus nombreux à le choisir dans ma première classe de 3^e et ont mieux mis en exergue les liens entre les deux matières. L'une de nos erreurs, cette année, concernant l'oral, est que nous avons abandonné toute forme de tutorat. Auparavant, chaque enseignant tutorait quelques élèves. Cette année, cela n'a pas été mis en place. Pourquoi ? Les raisons sont multiples : plus de référent d'histoire des arts, pas de coordonnateur de l'épreuve orale, un changement d'équipe de direction, des enseignants débordés et fatigués par tous ces nouveaux dispositifs...

En tant que professeure principale d'une classe de 3^e, j'ai pris la décision de passer quelques heures à préparer l'oral et notamment un support numérique (diaporama, Prezi, ou autre) et cela a été loin d'être inutile : les élèves, à quelques semaines de l'oral blanc, n'avaient rien préparé seuls. Dans mon autre 3^e, le professeur principal était l'enseignant d'histoire-géographie qui s'est retrouvé très en retard face aux nouveaux programmes et ne pouvait pas prendre plusieurs heures pour cette préparation. Il a donc fait une première heure et j'ai pris le relais. Ce sera un point à discuter et à améliorer lors de la prochaine rentrée.

Lors de la préparation de l'année prochaine, l'équipe de français a décidé de réduire sa participation aux EPI à un seul par niveau. Celui des *X-Men* en fera partie, même si des modifications sont prévues.

c) Du côté de Pecquencourt

À la rentrée, l'équipe de français était prête pour démarrer « Nourrir les humains », avec les textes préparés par chacun pendant les vacances¹⁷ et mis

16. Depuis plusieurs années, nous avons décidé que les élèves ne présenteraient pas de dossier à l'épreuve orale car certains enseignants avaient, auparavant, davantage évalué la présentation formelle du dossier que la prestation orale et de nombreux élèves avaient été enfermés dans la forme très écrite de leur dossier. Les instructions officielles pour cette épreuve mettant en avant l'importance du caractère oral de l'épreuve ont confirmé ce choix.

17. En français, nous avons posé la question du rôle social et symbolique de la nourriture et réfléchi à ce que l'acte quotidien de se nourrir pouvait révéler d'une société. Pour y répondre, nous avons construit un groupement de textes autour de la scène de festin et sa fonction représentative, qui nous permettait de balayer plusieurs époques pour commencer l'année, placer des repères pour y revenir ensuite, dans une optique en spirale. Nous avons étudié des extraits du *Satyricon* de Pétrone, de Raoul de Cambrai, de *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais, *Le Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas et un extrait de

en commun par mail. Malheureusement la réalité nous a rattrapés et ce fut bientôt la déconvenue. Une collègue sur deux établissements démarrait par une autre entrée dans son collègue. S'est posée aussi la question de l'organisation et du roulement des séries de livres¹⁸, ces contraintes que nous connaissons pourtant tous bien mais qui, balayées par l'urgence des nouveaux programmes et des nouvelles exhortations, s'étaient laissés oublier... En discutant avec mes collègues de mathématiques, je me suis aperçue qu'ils avaient centré leur étude sur les moulins, leur fonctionnement, sur des calculs de pourcentage, plus que sur la nourriture à proprement parler, et que le blé n'était qu'un pointillé entre les matières plutôt qu'un objet d'étude. Les collègues d'histoire et de SVT n'étaient pas encore arrivés à ce stade du nouveau programme qu'ils mettaient en place pour la première fois, et les collègues d'histoire encore moins... Que tous les professeurs d'une classe soient prêts au moment prévu de leur progression avec ces nouveaux programmes que nous découvrons tous, relevait du numéro d'équilibriste.

La tâche finale était donc une sortie, abordée selon un angle différent par chaque discipline. En français, avant la visite de l'exposition, nous avons observé les photos de Charles Roux qui présentaient des familles du monde entier, ayant installé sur une table ou un tissu, tous les aliments mangés en une semaine, de l'Afrique au Pérou, en passant par l'Australie et le Japon. Mon collègue de français était allé visiter l'exposition pour réaliser un questionnaire en lien avec ce que nous avons évoqué en français. Nous avons par exemple vu que certains aliments étaient utilisés pour impressionner par leur rareté ou leur qualité supposée excellente chez Trimalcion ou Monte Cristo. Les élèves devaient essayer de retrouver dans l'exposition ce qui pouvait avoir aujourd'hui cette fonction sociale. Ou au contraire, ce qui représentait le partage. Les élèves ont également pu faire un bilan à l'aide du site¹⁹.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE...

À la lecture de cet article, on voit combien les effets de ces EPI auront été contradictoires et ce en dépit de la bonne volonté des enseignants qui, tout comme nous, au terme de cette première année d'expérimentation,

Marie-Antoinette de Sofia Coppola pour observer comment elle pouvait incarner la valeur esthétique d'une œuvre (gigantisme, transgression, préciosité...).

18. En début d'année, nous faisons une mise au point d'équipe sur nos progressions pour organiser le prêt aux élèves des livres en série pour les lectures de l'année ; nous choisissons donc de ne pas travailler tous en même temps les mêmes thèmes.

19. <http://www.cite-sciences.fr/au-programme/expos-temporaires/bon-appetit/expo.php>

garderont surtout en mémoire le temps et l'énergie investis dans ce nouveau dispositif.

Dans le meilleur des cas, ces EPI ont été l'occasion de créer un réel espace interdisciplinaire où chaque enseignant impliqué dans le dispositif a pu construire, dans l'échange avec ses collègues, un objet de savoirs et d'apprentissages minutieusement réglé. Et cet échange protéiforme s'est construit et s'est nourri en voyant l'autre faire, en observant la didactique d'une autre discipline ou une gestion de classe différente.

Ainsi, l'investissement des équipes, le savoir-faire des enseignants, les habitudes de travail d'équipes pluridisciplinaires ont souvent permis la réalisation de projets intéressants. D'autre part, l'intégration de tous les professeurs au dispositif a eu parfois le mérite de faire bouger le regard de certains collègues qui ont pu se sentir légitimes dans des tentatives d'activités qu'ils ne se seraient pas autorisés avant.

Mais pour pouvoir collaborer de la sorte, encore faut-il donner aux enseignants du temps ; du temps pour se former, pour échanger, pour travailler ensemble dans une même direction. Bref, l'interdisciplinarité se construit, elle ne se décrète pas ni ne peut être imposée... Car faire mine de laisser le choix aux enseignants de se voir et de s'organiser, n'est-ce pas une injonction déguisée ?

Dans le pire des cas, ces EPI ont été construits de manière laborieuse tant il n'est pas toujours aisé de devoir convaincre des collègues de l'utilité d'un projet interdisciplinaire, des collègues déjà lourdement accaparés par de nouveaux programmes et les nouvelles épreuves du brevet. Alors on s'arrange comme on peut : on trouve une thématique commune et chaque discipline y apporte son petit tas de savoirs. Chacun fait de son mieux, chacun fait de son côté mais rien n'est fait ensemble... Et ce qui devait être un objet interdisciplinaire devient un petit « tas de cailloux²⁰ » où chacune vient déposer sa pelletée... mais que rien ni personne ne viendra cimenter par la suite.

Et l'élève dans tout ça ? Comment lui permettre de croiser, comme on le lui demande au moment de l'évaluation, différents regards sur un même objet, alors que la précipitation avec laquelle les EPI ont dû se mettre en place, conjuguée aux contraintes d'emploi du temps, a naturellement abouti à des solutions fondées sur la juxtaposition d'activités au niveau disciplinaire ?

On pourrait encore objecter qu'aucune évaluation ni bilan de ces EPI n'a été fait dans la plupart des collèges... tout comme au niveau ministériel ;

20. La métaphore du « tas de cailloux » est empruntée à Georges Gusdorf (1983), « Passé, présent, avenir de la recherche interdisciplinaire », cité par I. Delcambre et M.-M. Cauterman dans leur article (cf. note 1).

et vu l'énergie déployée par la plupart des enseignants pour œuvrer à la bonne marche de ces EPI, il y a de quoi se sentir frustré, voire lésé.

En effet, ce que nous retenons tous trois de cette expérience, c'est que, si certains EPI se sont avérés efficaces, c'est qu'ils étaient le fait d'enseignants qui avaient déjà œuvré à des projets interdisciplinaires. Et fort malheureusement, la rigidité du cadre des EPI, au lieu de dynamiser ces pratiques existantes, leur a été préjudiciable. Curieux effet d'un dispositif qui décourage ceux qui sont déjà engagés dans les démarches qu'il prétend promouvoir... et dissuade les autres.

ANNEXES

Annexe 1 : pages du dossier EPI n° 1, Haubourdin

REGARDS D'ARTISTES SUR LA GUERRE

(Par quels moyens un artiste parle-t-il de la guerre ? Pourquoi le fait-il ?)

I. Cadre et contenu de l'EPI n° 1

Cet enseignement s'appuie sur deux des huit thématiques proposées dans le nouveau programme du collège : « culture et création artistiques » et « information, communication et citoyenneté ».

Il sera donc dispensé dans les disciplines suivantes du niveau 3^e : arts plastiques, éducation musicale, français et histoire-géographie.

Dans cet enseignement, l'élève sera amené·e à observer et à analyser des œuvres dans lesquelles la sensibilité d'un artiste s'exprime pour proposer un regard particulier sur la guerre. Il conviendra également de contextualiser les œuvres choisies afin de réfléchir aux enjeux de leur création à un moment historique précis.

II. L'épreuve orale

Pour l'épreuve orale, chaque élève fournira au jury un dossier personnel constitué de quatre œuvres (étudiées en classe) appartenant à deux domaines artistiques différents minimum.

Parmi ces quatre œuvres, la possibilité est laissée à l'élève de présenter l'une de ses productions réalisées dans le cours d'arts plastiques, d'éducation musicale ou de français.

Dans son dossier, l'élève pourra traiter jusqu'à deux conflits contemporains (XX^e et XXI^e siècles) maximum. Le cas échéant, il ne devra pas dépasser le nombre imposé de quatre œuvres. De ce fait, la liberté est laissée à l'élève de ne traiter qu'un seul conflit de manière plus approfondie.

Lors de son exposé oral, l'élève veillera à présenter les quatre œuvres de manière égale et à faire le lien entre celles-ci.

INTRODUCTION

Je présente le contexte sociohistorique de production des œuvres choisies.

ŒUVRE N° 1

CARTEL	Artiste	
	Titre de l'œuvre	
	Genre artistique (chanson, peinture, sculpture, film...)	
	Date de création, dimensions, techniques, lieu d'exposition...	

1. Le visuel de l'œuvre.
2. Mon analyse de l'œuvre.
3. Mon ressenti face à l'œuvre (ce pourquoi je l'ai choisie, ce qui m'a ému-e...).

CONCLUSION

J'explique ce que cet EPI m'a appris sur la manière dont les artistes traitent d'un conflit dans leurs œuvres et ce pourquoi ils le font.

Annexe 2 : pages du dossier EPI n° 2, Haubourdin

DÉJÀ LU, DÉJÀ VU !

(Quand les artistes contemporains revisitent les mythes antiques)

I. Cadre et contenu de l'EPI n° 2

Cet enseignement s'appuie sur trois des huit thématiques proposées dans le nouveau programme du collège : « culture et création artistiques », « information, communication et citoyenneté » et « langues et cultures de l'Antiquité ».

Il sera donc dispensé dans les disciplines suivantes du niveau 3^e : arts plastiques, français, histoire-géographie et latin.

Dans cet enseignement, l'élève sera amené-e à observer le phénomène de reprise de mythes antiques fondateurs dans la production artistique contemporaine. Il lui faudra ensuite réfléchir aux points de convergence et d'opposition existant entre le mythe originel et sa réécriture contemporaine. Enfin, il conviendra de contextualiser les réécritures contemporaines du mythe afin de réfléchir aux enjeux de la réactualisation de celui-ci à un moment historique précis.

II. L'épreuve orale

Pour l'épreuve orale, chaque élève fournira au jury un dossier personnel constitué de quatre œuvres (étudiées en classe) se répartissant de la manière suivante :

- le récit intégral (ou un extrait pertinent de celui-ci selon la longueur du texte original) du mythe originel ;
- trois œuvres d'art contemporaines reprenant le mythe choisi. Ces trois œuvres doivent appartenir à deux domaines artistiques différents au moins. Parmi ces trois œuvres, la possibilité est laissée à l'élève de présenter l'une de ses productions réalisées dans le cours d'arts plastiques ou de français.

Dans son dossier, l'élève pourra traiter jusqu'à deux mythes maximum. Le cas échéant, il ne devra pas dépasser le nombre imposé de quatre œuvres. De ce fait, la liberté est laissée à l'élève de ne traiter qu'un seul mythe de manière plus

approfondie.

Lors de son exposé oral, l'élève veillera à présenter les quatre œuvres de manière égale et à faire le lien entre celles-ci.

INTRODUCTION

Présentation du mythe originel.

ŒUVRE N° 1

Auteur :

Œuvre d'où le mythe est extrait :

1. Extrait du mythe antique.
2. Présentation et analyse du mythe antique.
3. J'explique ce qui m'a intéressé-e dans l'étude de ce mythe antique.

ŒUVRE N° 2

CARTEL	Artiste	
	Titre de l'œuvre	
	Genre artistique (chanson, peinture, sculpture, film...)	
	Date de création, dimensions, techniques, lieu d'exposition...	

1. Le visuel de l'œuvre.
2. J'analyse l'œuvre.
3. J'explique les liens et les différences que je peux observer entre le mythe originel et cette œuvre.

CONCLUSION

1. J'explique ce pourquoi les artistes de mon dossier ont repris ce mythe aux XX^e et/ou XXI^e siècles.
2. J'explique ce que cet EPI m'a appris sur la persistance des mythes antiques dans la production artistique contemporaine.